

## **Exigences pédagogiques des Universités partenaires**

### **UT1**

#### **Pour les étudiants français en 1 ère année à UT1 :**

- TS semestre 1 : organisation juridique et judiciaire en Espagne (remplace Derecho procesal I, 3º año) – 10 h.
- TS semestre 2 : structure de l'Etat, droits fondamentaux constitutionnels en Espagne (remplace Derecho constitucional II, (2º año) – 10 h.
- L'étudiant doit valider l'intégralité de son année (compensation possible par semestre).

#### **Pour les étudiants français en 2e année à UT1 :**

- TS semestre 3: Droit pénal espagnol (remplace Derecho penal II, 2º año) – 10 h
- TS semestre 4: Mise en œuvre du droit international et européen en Espagne (remplace Droit international Public 2e année)- 10 h.
- L'étudiant doit valider l'intégralité de son année (compensation possible par semestre).

#### **Pour les étudiants français en 3° et 4° années à la UAB**

- Les étudiants français en mobilité à la UAB en 3° et 4° année doivent faire parvenir au responsable pédagogique de Toulouse un contrat d'études indiquant les matières choisies à la UAB et la mention du Master 1 choisie à UT1 pour validation.
- Si les résultats obtenus par l'étudiant à la UAB ne lui permettent pas de valider la troisième année de licence ou la première année du master, il devra redoubler. L'obtention du double diplôme se fait alors en 5 ans. Le diplôme de Master 1 et le diplôme de Grado doivent être validés conjointement. Un étudiant d'UT1 doit, pour valider son Master 1, avoir validé l'intégralité des matières nécessaires à l'obtention du Grado à Valence, selon les règles en vigueur à la UAB.

Les étudiants n'ayant pas validé au vu des résultats obtenus à l'UAB leur troisième année de licence de droit à UT1 n'ont pas l'autorisation de s'inscrire à UT1 en master 1. Pour la validation de la licence de droit française, seules les matières de troisième année seront prises en compte.

Ils peuvent :

- Soit abandonner le double diplôme et dans ce cas éventuellement redoubler en troisième année classique à UT1
- Soit s'inscrire à nouveau en troisième année de licence de droit à UT1 tout en poursuivant leur cursus à l'UAB

Les étudiants n'ayant pas validé leur année de Master 1 au vu des résultats obtenus à l'UAB peuvent :

- Soit abandonner le parcours double diplôme et refaire leur année à l'UAB
- Soit - pour ceux qui n'ont pas déjà redoublé leur 3ème année - se réinscrire en Master 1 à UT1 et refaire leur année à UAB

### **UAB**

#### **Pour les étudiants de la UAB en 2e année à la UAB:**

- TS 2<sup>a</sup> année, 4<sup>o</sup> semestre : organisation juridique et judiciaire française (remplace introduction au Droit privé, 1<sup>ère</sup> année). 10 h
- TS 2<sup>a</sup> année, 4<sup>o</sup> semestre : droit public en France (remplace Introduction au droit public et au droit constitutionnel 1<sup>ère</sup> année). 20 h

**Matières espagnoles indispensables pour l'obtention du diplôme pour les étudiants français :**

- Les matières de 3<sup>e</sup> et 4<sup>ème</sup> année à UAB
- Derecho penal II (2<sup>e</sup> année) cours obligatoire à suivre par les étudiants français en 3<sup>ème</sup> année.
- Droit commercial (2<sup>e</sup> année) cours obligatoire à suivre par les étudiants français en 3<sup>ème</sup> année.

**Matières indispensables pour l'obtention du diplôme pour les étudiants de la UAB :**

- Les matières de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année à Toulouse.
- Derecho procesal I, Derecho Financiero y Tributario I y Derecho del Trabajo y la Seguridad Social I (3<sup>e</sup> année) cours à suivre par les étudiants espagnols en 2<sup>e</sup> année à la UAB.
- Trabajo de Fin de Grado (4<sup>e</sup> année) à réaliser à distance lorsque les étudiants sont à Toulouse. Un calendrier de présentation et de défense orale du travail extraordinaire sera convenu.